



LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

est convoqué pour le

jeudi 21 janvier 2021, à 20 H 15 PRÉCISES

à la Halle des Fêtes.

Selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 2 décembre 2020, les séances du Conseil communal ne sont plus accessibles au public. La presse est toujours autorisée à participer aux dites séances.

Payerne, le 14 janvier 2021

Le Président

- a) Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020 ;
- b) Correspondances ;
- c) Prise de parole du Président du conseil intercommunal de l'Association Intercommunale des Eaux du puits de la Vernaz ;
- d) Communications de la Municipalité.

Ordre du jour

Rapports des commissions chargées d'étudier les préavis n^{os} :

- 1. 28/2020 : Rénovation de deux appartements du bâtiment de la rue de la Boverie 37 ;
 - 2. 30/2020 : Cautionnement du prêt à l'aide initiale (aide à la reprise) de Monsieur Arthur Pidoux, vigneron-tâcheron, pour l'achat de matériel ;
-
- 3. Divers.